



Demande de remboursement du prêt à taux zéro

Par **jenyetjerome**, le **11/12/2009** à **23:40**

Bonjour,

Nous avons fait un prêt pour acheter une maison. Nous sommes donc passés par un courtier qui a démarché plusieurs banques. Nous avons fait affaire avec Le Crédit Lyonnais. Nous avons donc eu droit à un prêt à taux zéro.

Mais aujourd'hui, LCL nous réclame 4005 euros puisque le revenu fiscal de référence déclaré est différent de celui noté sur nos avis d'imposition. Le courtier avait pourtant toutes les données pour le calculer correctement et on nous demande de régler cette somme avant le 04 janvier 2010.

Pourriez vous nous aider svp ?

Merci de votre compréhension, cordialement.